

Profils de poste (MB 20.03.2026)

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes ainsi qu'aux personnes nonbinaires

Informations relatives à la procédure

L'appel public présente la liste des postes à pourvoir à l'ArBA-EsA . Cette liste se présente comme suit :

Les appels relatifs aux postes de professeurs se passent en deux temps : la première année, l'appel est ouvert à toute personne qui est dans les conditions, un deuxième appel suit une année après. La personne qui est en poste est prioritaire, pour autant qu'elle pose sa candidature et fasse l'objet d'un rapport favorable du directeur.

Le mandat des postes d'assistants est d'une durée de deux ans, renouvelable 2 fois. Les postes de chargés d'enseignement sont des postes ouverts exclusivement à une personne qui a exercé un mandat complet d'assistant (6 ans) et ayant travaillé 2 ans au sein de l'ArBA-EsA.

Les postes de conférenciers sont renouvelés annuellement.

Pour clarifier votre lecture, sachez que tous les postes ne sont pas ouverts. Certains postes sont actuellement occupés par des enseignants qui doivent néanmoins répondre à nouveau à l'appel public. Ces enseignants sont :

- soit conférenciers (poste qui, de par sa nature, est mis à l'appel public chaque année),
- soit professeurs, mais en deuxième appel, ce qui signifie que les enseignants en poste se représentent pour la deuxième fois, ou se présentent à des postes pour lesquels il y a une extension de charge.

Il est impératif de lire le document de l'appel public avec attention et de répondre dans les formes. Les titres, les diplômes, les conditions requis pour pouvoir postuler selon les statuts (professeurs, assistants, conférenciers, ou chargés d'enseignement) dans les différents cours (cours généraux, cours artistiques et cours techniques) sont à chaque fois différents.

Descriptifs des postes ouverts

P1 Droit / Général

(1/12) – Professeur (Master M1)

Cours magistral en auditoire destiné aux étudiants des 16 cursus de M1 (environ 120 étudiants)

Ce cours (d'introduction) offrira aux étudiants un aperçu des principales questions juridiques dans le domaine des arts. Il couvrira des sujets tels que la liberté d'expression, les droits d'auteur, le droit à l'image, le statut des artistes, les implications fiscales, les aspects contractuels, le RGPD et l'utilisation générale de

l'IA, tout en se concentrant sur les défis juridiques courants auxquels les artistes peuvent être confrontés dans leur pratique artistique et leur vie professionnelle. Le candidat devrait idéalement avoir une expertise en droit général, avec une compréhension spécifique des questions juridiques liées aux arts. Une expérience d'enseignement et la capacité à rendre le contenu juridique accessible et pertinent pour un public d'artistes en formation seront des atouts importants.

P2 Formation corporelle (expérimentation spatiale - espace corps) (3/12) – Professeur [Bachelier B1 - ARC-SCU]

Objectifs:

- Découvrir et expérimenter des principes (re)liants l'espace au corps.
- Découvrir et expérimenter des liens entre espaces et expressions corporelles sensibles.
- Charpenter et aider à structurer un processus créatif;
- Améliorer sa sensibilité perceptive, corporelle et spatiale, par la prise de conscience, l'étude et la mise en œuvre d'improvisations dirigées dans l'espace;
- Se confronter à des choix d'expressions corporelles; être capable de les contextualiser en rapport à l'espace.
- Être capable d'analyser des compositions spatiales et corporelles structurées expérimentés ensemble;

Ce cours est un soutien aux ateliers (ARC et SCU) avec l'apport de pratiques complémentaires : le pôle proposé autour du corps et espace (en mouvement) amène les étudiants vers des pratiques spatiales enrichissantes et souvent nouvelles, tant pour les sculpteurs que les architectes, sensibles à la perception de l'espace.

Comprendre et intégrer des principes de gestion du corps et de l'espace au travers d'études expérimentales du corps en mouvement et du mouvement des corps dans l'espace.

La découverte de divers principes d'expressions corporelles viennent nourrir les recherches individuelles plastiques et spatiales des étudiants.

A4 Médiation des arts plastiques / Animation de groupe (Erasmus) (10/20) – Assistant

Le titulaire de ce poste aura pour responsabilité principale la coordination des programmes d'échanges internationaux Erasmus au sein de l'établissement. Ses missions incluront notamment :

- Collaborer étroitement avec l'agence pour planifier et organiser les mobilités Erasmus, et en assurer une gestion efficace ;
- Assurer le suivi administratif des mobilités Erasmus, y compris la collecte et la vérification des documents requis, la préparation des accords d'apprentissage ou d'enseignement et la gestion des rapports de mobilité ;
- Fournir un soutien aux étudiant.es et au personnel participant aux mobilités Erasmus, en répondant à leurs questions, en les guidant dans les procédures et en les accompagnant ;

- Collecter des données sur les mobilités Erasmus, évaluer les processus et les résultats, proposer des recommandations pour améliorer l'efficacité, la qualité des programmes de mobilité, et établir les rapports ad hoc.

En outre, le candidat contribuera à l'internationalisation de l'établissement en aidant au développement des partenariats avec des institutions étrangères, en participant s'il échet à l'organisation des événements internationaux, et en soutenant les initiatives visant à promouvoir la mobilité internationale des étudiant.es et du personnel.

Le candidat devra avoir une vision du programme Erasmus, une expérience dans la coordination de programmes d'échanges internationaux et une très bonne expérience des Ecoles supérieures des Arts. Une capacité à travailler de manière autonome, à collaborer avec les équipes et à communiquer efficacement avec diverses parties prenantes, ainsi qu'une maîtrise de l'anglais, seront des atouts importants pour ce poste.

A6 Pratiques de l'exposition

(6/20) – Assistant

Le candidat sélectionné rejoint l'équipe pédagogique de l'atelier du master en pratiques de l'exposition (CARE) composée de la professeure titulaire du cursus (8/12) et de la professeure du cours de Techniques et Technologie / Production et médiation (3/12). Son projet pédagogique s'inscrit dans celui du cursus.

Profil

Le candidat est un jeune artiste, curateur et/ou régisseur, actif dans la production et/ou la régie des œuvres et des expositions. Il est doté d'un bon sens de l'organisation et apprécie le travail en équipe.

Charge hebdomadaire

6/20^e correspond à 1,5 jour par semaine, dont 6h avec les étudiants.

L'assistant est présent hebdomadairement à l'atelier les mardis, et ponctuellement sur d'autres journées de la semaine en fonction des présentations des projets des étudiants et des temps forts (intensifs)* du cursus et de l'école, au prorata de la charge engagée. Le calendrier annuel est établi et discuté en équipe en tenant compte des charges de chacun.

* Quatre temps fort ponctuent l'année : la semaine intensive de rentrée, le bilan de mi-année (début janvier) les portes ouvertes (mi-mars) et les jurys de fin d'année (juin).

Missions

- Accompagnement pédagogique : suivi des projets personnels (M1/M2) en collaboration avec l'équipe, aide à la mise en œuvre des intentions artistiques et participation aux moments de présentation et restitution.
- Partage d'expertise et réseau : partage de savoir-faire technique (ex : initiation à la régie audiovisuelle) et organisation de deux rencontres annuelles avec des professionnels actifs dans la production et la régie des expositions.

- Gestion et logistique : gestion du matériel, du parc informatique et du matériel audiovisuel de l'atelier ; coordination logistique (commandes annuelles, lien avec les équipes administratives, gestion des lieux de pratique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école) ; responsabilisation des étudiants vis-à-vis du matériel (cautions, implication dans la gestion collective).

- Vie du master et de l'école : appui logistique lors des temps forts (semaine intensive, bilan de mi-année, portes ouvertes, organisation et accueil des jurys) ; participation (au prorata de sa charge et dans la mesure du possible) à la vie de l'école (assemblées plénières, réunions des assistants, journées pédagogiques et journées recherche).

A8 Sculpture / Sculpture et moyens d'expression

(8/20) – Assistant (Master M1)

Effectif : maximum 15 étudiants

Volume horaire : 8 heures/semaine

Ce poste implique une collaboration étroite avec le cours d'atelier de Sculpture. L'enseignant devra démontrer une pratique artistique, notamment dans le domaine de la sculpture, ainsi que des connaissances théoriques en art contemporain. Une compréhension approfondie des enjeux liés à la sculpture, tels que l'espace, les matériaux et les techniques, est essentielle pour fournir un suivi individualisé et collectif précis aux étudiants.

Le candidat doit avoir une connaissance du milieu de l'art contemporain belge et bruxellois afin d'établir des liens avec des institutions, des galeries et des ateliers d'artistes. Une pratique pédagogique solide et une capacité de transmission sont requises.

Il sera amené à intégrer l'équipe pédagogique de l'atelier, le candidat collaborera avec l'ensemble des enseignants de l'atelier de sculpture pour encadrer les activités d'enseignement artistique. Il travaillera également en étroite collaboration avec les enseignants des cours techniques pour garantir une utilisation adéquate de l'atelier et des outils mis à disposition.

La participation aux épreuves d'admission, aux évaluations des étudiants, aux jurys artistiques et aux Conseils de cursus fait également partie des responsabilités de ce poste.

Compétences :

- Être un artiste actif pratiquant la sculpture. Maîtrise des techniques propres à la sculpture au sens large ;
- Maîtrise de la mise en espace et de l'accrochage ;
- Sens du travail en équipe ;
- Curieux.se et ouvert ;
- Organisé et méthodique ;
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail.

CE1 Photographie

(10/20) – Chargé d'enseignement

Le chargé d'enseignement aura comme fonction :

- de soutenir et guider les étudiants de Bachelier et de Master dans leurs projets d'atelier (conseils techniques comme artistiques)
- de favoriser l'expérimentation artistique et le travail de mise en espace des images
- de contribuer à l'ouverture de l'atelier vers l'extérieur par la mise en place d'actions et de partenariats à l'échelle locale, régionale ou internationale.
- de gérer les commandes, le prêt et de veiller au bon fonctionnement et à l'entretien du parc de matériel (informatique, photographique, argentique et numérique)

C5 Création sonore / Atelier APA

(120h) – Conférencier (Bachelier B3 et Master M1)

Ce cours est destiné aux étudiants de B3 et M1, pour un groupe de maximum 25 étudiants issus de tous les cursus de l'école. Il est optionnel et vient se placer dans le groupe des cours artistiques autres que le cursus (**autre pratique artistique**). Le cours envisagera la pratique et la recherche relative à la plasticité du son, il permettra l'acquisition de compétences artistiques, pratiques et techniques dans ce domaine, il favorisera l'expérimentation et la production de créations sonores. Il permettra aux étudiants d'élaborer un projet de création ou de préciser la dimension sonore d'un projet plastique mené par l'étudiant.

C7 Dessin / Atelier

(90h) – Conférencier (Master M1)

Le cours sera adossé au cours principal du cursus Dessin (max 15 étudiants). Ces heures seront destinées à accompagner les étudiants pour la réalisation d'un projet artistique collectif professionnalisant. L'enseignant veillera à suivre le travail des étudiants de l'élaboration du projet jusqu'à son aboutissement (que ce soit sous forme d'exposition, de livre d'artiste, d'affiches ou autre édition). Il abordera les conditions réelles de la réalisation du projet et son inscription dans le contexte artistique contemporain.

Contexte :

Collaborer avec les enseignants de l'atelier Dessin et prendre part aux projets de l'atelier, lectures de travaux, jurys et conseils de cursus.

La candidate collaborera avec les enseignants de l'atelier Dessin. Elle soutiendra et guidera les étudiants afin de contextualiser leur travail et d'expérimenter leur mise en espace.

C9 Dessin / Dessin et moyens d'expression (B3)

(60h) – Conférencier (Bachelier B3)

Ce cours artistique s'adresse à des étudiants de B3 issus des cinq cursus suivants : architecture intérieure, illustration, gravure, lithographie et sérigraphie. (soit 35 à 40 étudiants)

Le candidat sélectionné rejoint l'équipe enseignante du pôle dessin et échange avec les équipes pédagogiques des cinq cursus susmentionnés.

Rythme

Le cours se donne hebdomadairement le lundi matin à raison de 3h par semaine. Il commence au début du 1^{er} quadrimestre (mi-septembre) et termine fin mars mi-avril (en fonction du calendrier académique)

Description du cours et finalité

Le pôle dessin réunit les enseignements du dessin en tant que pratique transversale au niveau du bachelier (et inclut les cours de dessin / modèle vivant et dessin et moyens d'expression).

Envisagé comme un outil de recherche, d'observation et de pensée visuelle, ce cours de niveau 3 invite les étudiants à une pratique régulière et à l'expérimentation. Il se conçoit comme un « hors-champ » nécessaire, permettant de nourrir la pratique artistique en devenant en dehors du cadre spécifique de l'atelier.

Une attention particulière est portée à la relation à l'espace - celui de la feuille comme celui de l'accrochage - ainsi qu'à l'engagement du corps dans l'acte de dessiner. L'enseignante propose des situations de travail conçues comme des leviers d'expérimentation. Ces propositions ont pour objectifs de favoriser l'autonomie des étudiants, stimuler leur curiosité et accompagner le développement d'une pratique personnelle singulière.

Profil

Le candidat fait preuve d'une pratique artistique, engagée dans des questionnements liés au dessin dans un champ élargi.

Missions

Au sein du pôle l'enseignant collabore avec ses collègues des cours de dessin modèle vivant et dessin et moyens d'expression (niveau B2 et B3) lors d'échanges pédagogiques et d'évaluation. Les espaces de travail sont à partager, ainsi que la commande annuelle de matériel.

Au sein de l'école, l'enseignante prend part au conseil des cursus concernés et à la vie de l'école (assemblées plénières, journées pédagogiques, délibérations fin juin) dans la mesure du possible et en tenant compte de la charge horaire

C10 Dessin / Modèle vivant (B1)

(120h) – Conférencier (Bachelier B1)

Le cours de Dessin modèle vivant est un cours transversal indépendant des cursus. Il est destiné à un groupe allant jusqu'à 25 étudiants de B1 et s'adresse à l'ensemble des 14 cursus de l'école proposant un cycle bachelier. Il s'agit d'un cours de dessin d'observation du modèle vivant de niveau 1. Au travers de cette pratique, l'étudiant aborde des questions de représentation, d'interprétation et d'écriture.

Le candidat sélectionné rejoint l'équipe enseignante du pôle dessin.

Statut : conférencier

Rythme

Le cours se donne hebdomadairement sur une plage de 2h le mercredi après-midi pendant toute l'année académique. Deux groupes se succèdent. L'enseignant donne ainsi deux cours successifs de 2h.

Missions au sein de l'école

Au sein du pôle l'enseignant collabore avec ses collègues des cours de dessin modèle vivant et de dessin et moyens d'expression (niveau B1, B2 et B3) lors d'échanges pédagogiques et de moments d'évaluation. Les espaces de travail sont à partager, ainsi que la commande annuelle de matériel.

Au sein de l'école, l'enseignant prend part à la vie de l'école (assemblées plénières, journées pédagogiques, délibérations fin juin) dans la mesure du possible et en tenant compte de la charge horaire (120/600^e).

C15 Histoire et actualité des arts / Image imprimée

(120h) – Conférencier (Bachelier B1 - B2)

Description du cours

Ce cours de 2 heures hebdomadaires s'adresse à un groupe de 10 à 40 étudiants des sections Lithographie, Gravure, Sérigraphie, Communication visuelle et Illustration.

Il est obligatoire pour ces cursus, mais ouvert aux autres étudiants intéressés par la culture de l'image imprimée.

Le cours situe historiquement, culturellement et politiquement la pratique de l'image imprimée, tout en établissant des ponts vers la création contemporaine et l'actualité des arts imprimés.

Objectifs pédagogiques

Le cours vise à :

- Donner des repères historiques sur l'émergence et l'évolution de l'image imprimée, en Europe et hors Europe.
- Situer ces développements dans leurs contextes socio-économiques, politiques et culturels.
- Interroger l'imprimé comme outil de diffusion et de communication : démocratisation des savoirs et de la pensée, propagande, critique sociale.
- Examiner l'appropriation des techniques d'impression par les artistes : quand, pourquoi et comment.
- Comprendre les liens entre l'imprimé et différents milieux : industriel, artisanal, marchand, militant, littéraire, artistique.
- Aborder les notions de reproductibilité, de support, de technologie, de circulation et de diffusion.
- Favoriser une réflexion sur l'image imprimée dans un monde d'images numériques et reproductibles à l'infini.

Contenu et approche souhaitée

Le cours n'est pas une histoire exhaustive des techniques, mais plutôt une approche contextualisée et transversale, ouverte à la pluralité des pratiques contemporaines de l'image imprimée.

Une progression chronologique peut être articulée à des études de cas et à des mises en perspective contemporaines (sociales, politiques, économiques, artistiques).

Le conférencier est invité à développer le cours à partir de sa propre expérience artistique et/ou de ses recherches théoriques, par exemple en intégrant :

- Des exemples tirés de sa pratique ou de collaborations avec des artistes.
- Des références à la scène actuelle du print (expositions, éditions, pratiques hybrides, numérique, édition indépendante, etc.).
- Des supports visuels, textes, archives, projections, ou rencontres avec des professionnels du champ.

Profil recherché

- Artiste, historien de l'art, théoricien, chercheur ou commissaire indépendant disposant d'une bonne connaissance de l'histoire et de la théorie de l'image imprimée.
- Curiosité pour le contexte contemporain de l'image imprimée, de ses acteurs et de ses réseaux (éditeurs, ateliers, festivals, initiatives européennes).
- Capacité à adapter le discours à des étudiants de premier cycle en arts plastiques visuels et de l'espace.
- Intérêt pour le dialogue entre pratique et théorie.
- Expérience de l'enseignement artistique ou de la médiation culturelle est un plus.

Finalité du cours

Ce cours aide les étudiants à :

- Situer leur pratique artistique dans une continuité historique et critique.
- Développer une culture visuelle et théorique autour des enjeux de l'image imprimée.
- Comprendre l'évolution des technologies de l'impression et leur impact sur la circulation des idées et des formes.
- Nourrir une réflexion contemporaine sur les modes de diffusion, de reproduction et de partage de l'image.

C16 Histoire et actualité des arts / Livre, illustration et graphisme

(30h) – Conférencier (Bachelier B1)

Description du cours

Ce cours de 30 heures hebdomadaires s'adresse à un groupe de 10 à 20 étudiants des cursus Communication visuelle et Illustration.

Il est obligatoire pour ces cursus (mais ouvert aux autres étudiants intéressés par la culture de l'image imprimée.)

Après avoir situé historiquement l'objet imprimé dans la diversité de ses formes, le cours interrogera les enjeux esthétiques, philosophiques, politiques et poétiques qui traversent aujourd'hui les pratiques éditoriales, des formes traditionnelles aux expérimentations artistiques contemporaines.

Objectifs pédagogiques, le cours vise à

Acquérir une meilleure vision du livre et de l'édition. (livres d'artistes, magazines, fanzines, ...)

Découvrir les techniques de fabrication et de reproduction des objets éditoriaux.

Analyser les enjeux contemporains liés à l'objet imprimé, à l'édition jeunesse, à la bande dessinée / roman graphique, ainsi qu'à la communication visuelle.

Situer sa démarche créative d'auteur dans un contexte socio-économiques, politiques et culturels et encourager l'affirmation d'un parti pris.

Développer une capacité à réfléchir et à critiquer les formes éditoriales.

Contenu et approche souhaitée

Le cours s'articulera autour d'analyses guidées d'objets éditoriaux dans leur diversité, en s'appuyant sur des études de cas et des mises en perspective contemporaines (sociales, politiques, économiques, artistiques). Le cours favorisera également les échanges et discussions collectives ainsi que les expérimentations pratiques, les étudiants seront invités à nourrir la réflexion collective par le partage de leurs intuitions, savoir-faire, références, essais graphiques et questionnements.

Profil recherché

- Artiste, historien de l'art, théoricien, chercheur disposant d'une bonne connaissance de l'objet imprimé.
- Curiosité pour le contexte contemporain de l'objet imprimé, de ses acteurs et de ses réseaux (éditeurs, ateliers, festivals,...).
- Capacité à adapter le discours à des étudiants de premier cycle.
- Intérêt pour le dialogue entre pratique et théorie.
- Expérience de l'enseignement artistique ou de la médiation culturelle est un plus.

Finalité du cours

Ce cours permet aux étudiants de

- Comprendre les bases de l'imprimé. (typographie, mise en page, rapports texte-image, identité graphique)
- Analyser les structures, intentions et contextes d'un objet éditorial.
- Identifier les enjeux esthétiques, techniques, sociaux et politiques d'un objet graphique.
- Développer un regard critique sur des productions graphiques.
- Expérimenter des mises en page et articuler les choix à une intention.
- S'appuyer sur des références théoriques, historiques et contemporaines.
- Ajuster leurs projets personnels en fonction des retours et des contraintes rencontrées.

C25 Tapisserie / Atelier [textiles traditionnels (broderie)]

(60h) – Conférencier (Bachelier B1)

Ce cours s'adresse aux étudiants du cursus Tapisserie - Arts textiles (B1).

Tout en s'intégrant au projet général de l'atelier le cours vise également l'acquisition des compétences artistiques et techniques dans le champ de la dentelle et de la broderie ceci en veillant à conjuguer outils techniques et outils conceptuels, en approfondissant à terme les approches techniques, plastiques et réflexives.

Le candidat présentera des capacités artistiques et techniques dans le champ élargi de la Tapisserie et des arts textiles, et plus spécifiquement dans le champ de la broderie et la dentelle,

Une connaissance des questions relatives au numérique peut être un plus.

Le candidat s'impliquera dans l'organisation et la mise en œuvre du projet pédagogique et artistique du cursus . Il complémentera l'équipe, prendra part aux projets de l'atelier, épreuves d'admission, lecture / remises de travaux, jurys, conseil de cursus.

C30 Techniques et technologies / Typographie

(90h) – Conférencier (Bachelier B1 - B2 - B3)

Description du cours

Ce cours se déroule sur trois années, à raison de 30 heures par an.

Il s'adresse aux étudiants de B1 à B3 en Illustration et Communication Visuelle, ainsi qu'aux masters en Pratiques Éditoriales.

Le cours propose une immersion dans les fondamentaux et les pratiques contemporaines de la typographie.

Il aborde l'histoire des caractères, les familles de polices et leurs usages, ainsi que les principes de composition, de hiérarchie et de mise en page.

L'objectif est de permettre aux étudiants de mobiliser ces outils au service d'une intention graphique maîtrisée dans leur pratique personnelle.

Objectifs pédagogiques

Le cours explore les principales familles de caractères et l'organisation du texte, de la lettre, paragraphe,... Il apprend à analyser et composer des mises en page, à choisir des typographies pertinentes, à appliquer les règles typographiques et à intégrer l'écriture inclusive. Les étudiants abordent également l'usage légal des polices, les spécificités des supports imprimés et numériques, ainsi que les enjeux écologiques de la typographie.

Contenu et approche souhaitée

Les étudiants seront amenés à explorer la lettre, le mot et le texte, jusqu'à l'organisation de la page.

Les exercices, courts et évolutifs, pourront s'articuler avec la pratique d'atelier des étudiants et permettront d'explorer les choix typographiques, les formats, la grille, la structure, les supports et les textes. L'observation et l'analyse des règles de composition en éclaireront la logique, afin de donner aux étudiants des outils pour les mobiliser, les questionner et les adapter dans leurs propres projets.

Profil recherché

Graphiste, typographe ou artiste disposant d'une solide connaissance de l'histoire et des pratiques typographiques.

Capacité à adapter son discours à des étudiants en école d'art.

Une expérience de l'enseignement artistique ou de la médiation culturelle constitue un atout.

Finalité du cours

Ce cours permet aux étudiants de :

Maîtriser les bases et familles typographiques.

Mieux envisager la composition et la mise en page.

Choisir et appliquer une typographie selon le contexte et l'intention.

Analyser et critiquer des mises en page.

Expérimenter et adapter leurs projets en intégrant les enjeux contemporains (droits, écriture inclusive, écologie, polices variables).

Mobiliser ces apprentissages dans leurs propres projets afin de développer une pratique éditoriale cohérente et située.